

VOUS SOUTENIR DANS VOS PROJETS D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

## Communes

Dans le cadre du programme local de l'habitat 2021-2027 (PLH) Saint-Lô Agglo et ses communes se sont donnés 4 grands objectifs :

répondre aux besoins en matière de logement et d'hébergement,  
valoriser et renforcer l'attractivité des centres-bourg : en travaillant sur la rénovation et la remise sur le marché de logements en centre-bourg,  
favoriser le renouvellement urbain : développer des projets de rénovation et de réhabilitation à l'échelle d'îlots urbains,  
assurer une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logement sur le territoire en travaillant notamment sur la complémentarité entre les communes.

Le programme local de l'habitat prévoit un objectif global de 2 550 logements à produire, dont environ 800 en renouvellement urbain, réparti entre les 61 communes de manière à consolider l'armature territoriale définie par le schéma de cohérence territoriale (SCoT)

*Favorable à la qualité du cadre de vie et à l'attractivité de notre territoire,*

Cette exigence de performance foncière et énergétique comporte aujourd'hui de nombreux défis pour les communes, qui ne disposent pas nécessairement de l'ingénierie et des financements adaptés au portage de ces nouveaux types de projets.

Pour répondre à cette difficulté, Saint-Lô Agglo a mis en place plusieurs outils pour aider les communes à produire une offre de logements adaptés aux besoins et contraintes du territoire, dont :

renforcement de la connaissance des besoins et ressources du territoire via la création d'un observatoire de l'habitat et du foncier d'ici 2024  
élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal en cours  
renforcement du service mutualisé des autorisation du droit des sols  
aides financières dédiées à la production de logement en renouvellement urbain pendant toute la durée du programme local de l'habitat (PLH)  
déploiement d'un plan d'action pour lutter contre la vacance des logements  
lancement dès 2022 d'une étude de stratégie foncière  
création d'un service d'appui aux communes

*Votre commune comporte un logement vacant, terrain ou friche à la recherche d'un porteur de projet ?*

*N'hésitez pas à le faire savoir au service Habitat de l'Agglo en précisant :*

- la localisation du bien (parcelles cadastrales concernées)*
- les éventuelles contraintes du site*
- le type de projet recherché*



### **Bon à savoir**

Votre commune porte un projet de création de logements ?

Elle peut peut-être bénéficier d'une aide financière de Saint-Lô Agglo

[VOIR LES AIDES](#)

### **Liens utiles**

C|A.U.E de la Manche

[CONSULTER](#)

Le réseau d'ingénierie territoriale de la Manche

[CONSULTER](#)

### **CONTACT**



SAINT-LÔ AGGLO À VOS CÔTÉS

#### **Service habitat**

70 rue du Neufbourg  
50000 Saint-Lô

[02 14 29 00 38](tel:0214290038)

[Itinéraire](#)

[Courriel](#)



CONTACTEZ-NOUS

**SAINT-LÔ AGGLO**

70 rue du Neufbourg

50000 Saint-Lô

Lundi au jeudi

8h30-12h/13h30-17h30

Vendredi

8h30-12h/13h-17h

02 14 29 00 00